



ZONE DE DISTRIBUTION : VIUZ EN SALLAZ_BEDIERE-PECHE

Conclusion sanitaire

Indicateur global de qualité

2025

L'eau distribuée a présenté une mauvaise qualité bactériologique. Une forte contamination a nécessité une restriction de la consommation de l'eau du en octobre 2025 et des mesures d'urgence. Des dépassement de la référence de qualité pour les sulfates sont régulièrement observés. Des actions destinées à améliorer sa qualité sont nécessaires. Sa consommation est déconseillée aux personnes fragiles. Elle est de bonne qualité pour les autres paramètres analysés.

D

A : Eau de bonne qualité

B : Eau de qualité convenable

C : Eau de qualité insuffisante

D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2024 : A

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : VIUZ EN SALLAZ_LA PECHE, VIUZ-EN-SALLAZ_LA BEDIERE. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 103 personnes sur 1 commune (VIUZ-EN-SALLAZ). Le responsable des installations est : « SIE DES ROCAILLES ET DE BELLECOMBE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « SIE DES ROCAILLES ET DE BELLECOMBE » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

D

Mauvaise qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 15

Conformité : 86 %

Valeur maxi : 90 n/100 ml

Années prises en compte : 2024, 2025

NITRATES

A

Très bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 2

Valeur moyenne : 2 mg/L

Valeur maxi : 2 mg/L

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

A

Très bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance.

Nombre de prélèvements : 2

Conformité : 100 %

Nombre de substances recherchées : 282

Valeur maxi : 0 microgramme/L

Année prise en compte : 2022

SOMME DE 20 PFAS

-

Pas de données disponibles

Les composés perfluoroalkylés et polyfluoroalkylés ou aussi nommés PFAS, sont des composés d'origine anthropique persistant dans l'environnement. La concentration maximale réglementaire dans l'eau est de 0,1 microgramme/L pour la somme des 20 PFAS.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ

Eau très dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 2

Valeur moyenne : 64,5 °f

Valeur maxi : 67,3 °f

SULFATES

Élément d'origine naturelle pouvant présenter un effet laxatif et favorisant la corrosion des canalisations métalliques. Le maximum réglementaire est 250 mg/L.

Nombre de prélèvements : 2

Valeur moyenne : 419 mg/L

Valeur maxi : 448 mg/L

Quelques conseils

ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

ENTRETIEN



Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement de l'eau, entretenez-le régulièrement.

RÉSEAU PRIVÉ



Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 27/05/2026

UDI 074004591

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité réglementaire. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant.